
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École du Mistral

254 avenue Ross · Mont-Joli, G5H 3M4 · 418-775-7206 · Télécopie : 418-775-1215

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement de l'école du Mistral, tenue le lundi 19 janvier, à 19 h, à la cafétéria.

CE-M
25-26/44

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

<u>LES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DES PARENTS :</u>	
Présences Madame Caroline D'Astous Madame Christine Dubé Madame Geneviève Pigeon Madame Jinny Brousseau Madame Catherine Denis Mme Louise Langelier	Absences Madame Isabel Bastille
<u>LES REPRÉSENTANTES ET REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT :</u>	
Madame Caroline Dubé Madame France Cormier Monsieur Berthier Francoeur Monsieur Alexandre Lavoie	
<u>LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL :</u>	
	Madame Annie Sirois
<u>LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL DE SOUTIEN :</u>	
	Madame Karine Lévesque
<u>LES REPRÉSENTANTES DES ÉLÈVES :</u>	
Monsieur Alexis Deschênes	Madame Éloïse Cavanagh
<u>LES REPRÉSENTANTES DE LA COMMUNAUTÉ :</u>	
Madame Karine Tanguay Monsieur Francis Thibeault	Madame Cyndie Arsenault Madame Mélissa Villeneuve
<u>LE REPRÉSENTANT DE LA DIRECTION :</u>	
Monsieur Sébastien Rioux Monsieur Jean-François Hudon	

CE-M
25-26/45

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Caroline D'Astous, appuyée par Mme Caroline Dubé.

CE-M
25-26/46

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Demande de modification au point 14 de l'expression « à titre gracieux » par « sans frais ».

L'adoption du procès-verbal est proposée par Mme Geneviève Pigeon, appuyée par Mme Christine Dubé.

CE-M
25-26/47

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi au procès-verbal n'est requis.

CE-M
25-26/48

5. PÉRIODE DE QUESTIONS (POUR LE PUBLIC)

Un parent rapporte une préoccupation relative à l'accumulation de neige sur des stationnements qui peut représenter un danger. Un suivi sera fait avec l'entrepreneur responsable des travaux de déneigement par M. Jean-François Hudon.

CE-M
25-26/49

6. PAROLES AUX ÉLÈVES DU GOUVERNEMENT ÉTUDIANT

M. Alexis Deschênes rapporte que le GE est en préparation des festivités de la Saint-Valentin.

CE-M
25-26/50

7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Présentation par M. Sébastien Rioux des fiches de formation du conseil d'établissement suivantes :

- Fiche no. 8 relative à la gratuité scolaire et aux contributions financières pouvant être exigées;
- Fiche no. 19 relative à la consultation des élèves et présentation des résultats de la consultation de l'année 2024-2025.

CE-M
25-26/51

8. CONSULTATION AUPRÈS DES ÉLÈVES

Le thème retenu par le CE est le suivant :

- Qu'est-ce qui motive ton choix de parcours scolaire?
 - Propositions de choix de réponse:
 - Parce que c'est ma passion;
 - Pour être avec mes amis;
 - Pour faire des voyages;
 - Parce que j'ai besoin de bouger;
 - Pour ne pas être au régulier;

- Parce que c'est ce qui fonctionnait le plus avec le budget de mes parents;
- Parce que c'est ce qui fonctionnait le plus avec l'horaire familial;
- Parce que mes parents ont décidé pour moi;
- Parce que je n'étais pas informé des autres choix.

- Question complémentaire :
 - Est-ce que tu as des commentaires/propositions en lien avec les choix de parcours scolaire?

M. Rioux préparera l'outil de consultation à présenter au CÉ le 23 mars prochain et sollicitera le gouvernement étudiant pour la stratégie de diffusion de la consultation aux élèves.

9. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS POUR LES CONCENTRATIONS

Présentation des frais chargés aux parents par M. Jean-François Hudon. Ajout des frais du PPP Faune (secondaire 4 et 5) et du PPP Petits-Déjeuners, tous les deux à 300 \$.

Des augmentations mineures sont observées en concentration football (atome) et en concentration musicale ainsi qu'une augmentation de 200 \$ par joueur régulier en hockey.

Question relative aux coûts supplémentaires liés à un changement de division en concentration football. M. Hudon informe le CE qu'un changement de division en football ne devrait pas engendrer de frais supplémentaires chargés aux parents. Les coûts supplémentaires seraient alors pris en charge par des campagnes de financement.

Question relative à l'achat de casques de protection coussinée pour les joueurs de football. Cette acquisition viserait d'augmenter la sécurité des joueurs et pourrait faire l'objet d'une demande de financement. M. Hudon évaluera les besoins avec M. Jonathan Proulx.

Question relative aux efforts de diminution de coûts des concentrations. M. Rioux rapporte que les coûts chargés aux parents représentent les coûts réels dépensés. Il rappelle qu'une aide financière gouvernementale de 300 \$ permet de réduire les frais chargés aux parents pour les PPP (en attente de confirmation pour l'année 2026-2027). M. Rioux rapporte une augmentation de l'indice de défavorisation du Mistral, lequel est passé de 7 à 8. Cet élément pourrait permettre d'aller chercher du financement. Des campagnes de financement en concentration football et en concentration musicale permettent de réduire significativement les frais chargés aux parents.

L'adoption des frais chargés aux parents est proposée par M. Alexis Deschênes, appuyée par Mme Caroline Dubé.

10. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES NÉCESSITANT UN CHANGEMENT À L'HORAIRE OU UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR (LIP, ART. 87)

CE-M
25-26/53

L'adoption des activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur est proposée par M. Francis Thibault, appuyée par Mme France Cormier.

11. DONS, SUBVENTION — LEVÉES DE FONDS – APPROBATION

CE-M
25-26/54

L'adoption des dons, subventions et levées de fond est proposée par M. Alexis Deschênes, appuyée par Mme Caroline D'Astous.

12. INFORMATION

CE-M
25-26/55

DE LA PRÉSIDENTE

Mme Christine Dubé est en démarche pour son courriel du CSS des Phares.

DE LA DIRECTION

M. Rioux rapporte que la fin de deuxième étape concorde avec une période de mise à jour des plans d'intervention et la période d'inscription. Une augmentation de la clientèle est attendue pour l'année 2026-2027. L'école est en préparation à la journée d'hiver, lequel événement rassemble 65 % des élèves.

M. Hudon effectue un suivi du don de 100 bureaux par l'UQAR : les bureaux désuets ont été remplacés. L'efficacité du processus a été soulignée.

La perception positive de l'école du Mistral par la chercheuse en résidence de l'UQAR est rapportée. Sa disponibilité et son soutien auprès du personnel enseignant sont fort appréciés.

DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Retour sur les portes ouvertes pour les 6^e années :

- Motion de félicitations à l'équipe qui a participé à l'organisation de ces portes ouvertes.
- L'ambiance était chaleureuse et représentait bien le climat positif.

Retour sur la journée d'initiation aux 6^e années en concentration musicale qui a permis d'initier plusieurs jeunes et de préparer la relève.

DU COMITÉ DE PARENTS

Acceptation par le CSS des Phares de la proposition du comité de parents relative au calendrier scolaire pour la période des fêtes 2026-2027.

DE LA TRÉSORERIE

Aucun point à signaler.

APM (Agence de presse du Mistral)

L'ensemble des reportages réalisés à l'automne sont diffusés sur la page FB de l'APM. Des chroniques à CKMN devraient avoir lieu sous peu.

13. CORRESPONDANCE

Aucun point à signaler.

14. DIVERS

- Piscine

- Les activités d'éducation physique en piscine engendrent un stress important chez plusieurs filles. Beaucoup de craintes en lien avec la peur du regard des autres et l'intimidation. Des pistes de solutions sont abordées. On retient qu'il est souhaité de créer un environnement sécurisant (tolérance zéro à l'intimidation / sensibilisation à la diversité corporelle) et amusant (piscine au clair de lune/activités inusitées : longueur avec vêtement - sauvetage). M. Rioux fera un suivi avec l'équipe collaborative afin d'identifier des pistes de solutions.

15. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre est planifiée le lundi 23 mars 2026, à 19 h, à la cafétéria.

16. ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Les participants ont trouvé la rencontre efficace et ont apprécié les échanges constructifs.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée a lieu à 20 h 36.

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Jinny Brousseau, appuyée par Mme France Cormier.

CE-M
25-26/56

CE-M
25-26/57

CE-M
25-26/58

CE-M
25-26/59

CE-M
25-26/60